Aux Libres et Independants Electeurs du Comte' de Portneuf.

APPELÉ par un grand nombre d'entre vous à accepter la Candidature comme représentant de votre comté, j'ai cru devoir l'accepter. Depuis très-longtemps j'ai des relations continuelles dans votre localité, qui m'ont mis à portée de connaître tous les besoins et les ressources de cette belle partie du pays.

Mes principes politiques sont ceux du parti libéral, sous le drapeau duquel j'ai constamment marché et marcherai toujours. Si je suis élu, je m'occuperai spécialement de l'étude des comptes publics ponr tâcher d'aider à mettre de l'économie dans les dépenses et de conserver le crédit de la province si bien rétabli depuis quelques années. Je me déclare formellement opposé à toute taxe sur les cultivateurs et sur les produits de l'agriculture, le plus noble des états, et comme moyen de protection je considère que des allocations publiques pour l'ouverture des grands chemins dans l'intérieur sont d'une absolue nécessité, jointe à une réductiou du prix des terres de la couronne à un chelin par arpent. Je suis en faveur de la réforme de tous les abus de la tenure seigneuriale et spécialement à ce que le taux des cens et rentes soit réduit à quatre sous au plus par arpent et n'excède jamais ce taux, ce que je considère conforme à nos lois. La commutation doit être volontaire et à des termes honnêtes et raisonnables. Le paiement des jurés et l'extension du système électif rencontrent mon approbation.

J'ai depuis deux années chaleureusement soutenu dans le conseil de ville de Québc et ailleurs que le chemin de fer projeté devait passer du côté nord du fleuve St. Laurent et traverser le comté de Portneuf, ce qui serait d'un immense avantage pour votre comté, tandis que d'autres ont soutenu que ce chemin devait passer du côté sud du fleuve, et je continuerai de travailler pour obtenir cet objet nécessaire à la prospérité du beau et populeux comté de Portneuf.

Votre très obéissant serviteur,

ULRIC J. TESSIER.